

FEEBAT RENOPERF Ventilation - Mise en oeuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants + QCM

RENOPERFvent

PROGRAMME 2026

Délai d'accès formation: inscription 15 jours avant

Modalités d'accès: entretien téléphonique

Objectifs

- Repérer les sources de polluants.
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées.
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.
- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les bonnes pratiques de conception et les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux.
- Vérifier, contrôler et mettre en service son installation
- Expliquer le fonctionnement et l'intérêt d'entretenir son installation de ventilation à son client.
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques.
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client.

Public Visé

- Professionnels du bâtiment
- Chefs d'entreprise,
- Artisans,
- Salariés...

Durée

8.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Parcours pédagogique

La formation RENOPERF Ventilation – Mise en oeuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants, conforme aux évolutions réglementaires des formations en lien avec le RGE, permet de :

Connaître les principes et technologies existants en ventilation mécanique :

- Pourquoi ventile-t-on ?
- Repérer les sources de polluants.
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées.

Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux :

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une installation de ventilation performante :

- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.
- Appliquer les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances.
- Anticiper et gérer les interfaces en conception.
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : RENOPERFvent-20260109

Vérification, réception, mise en service et entretien de l'installation :

- Vérifier et contrôler le bon fonctionnement de l'installation.
- Mettre en service le système de ventilation mécanique.
- Expliquer l'intérêt d'entretenir son installation à son client.

Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières :

- Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections.
- Argumenter le choix technique et économique d'un système de ventilation mécanique.
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client.

Les + métier

Professionnel de la rénovation énergétique, vous souhaitez :

- développer vos compétences et celles de vos collaborateurs,
- devenir RGE ou compléter votre signe RGE.

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances en mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants attendues depuis le 1er octobre 2025.

La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes et technologies des parois vitrées verticales, fermetures et protections solaires.
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux.
- Éviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre de menuiseries (fenêtres et portes) et fermetures, performantes.
- Vérification, réception et prise en main par l'utilisateur.
- Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières.

Méthodes mobilisées

Formation présentielle :

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et habilité

Méthodes d'évaluation

Évaluation de fin de formation réglementaires (dit QCM RGE)

Modalités d'accessibilité handicap

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **300.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

De 4 à 15 Personnes